

# Simon Du Bois, Antoine Augereau et les premières éditions imprimées de Marguerite de Navarre: nouveau stemma, nouvelle chronologie (1532-1534)

Isabelle Garnier

#### ▶ To cite this version:

Isabelle Garnier. Simon Du Bois, Antoine Augereau et les premières éditions imprimées de Marguerite de Navarre: nouveau stemma, nouvelle chronologie (1532-1534). M. Champetier de Ribes, S. Dembruck, D. Fliege, V. Oberliessen. "Une honnête curiosité de s'enquérir de toutes choses ". Mélanges en l'honneur d'Olivier Millet, Droz, 2021. hal-03564690

### HAL Id: hal-03564690 https://univ-lyon3.hal.science/hal-03564690v1

Submitted on 10 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

#### Pour citer cet article:

Isabelle Garnier, « Simon Du Bois, Antoine Augereau et les premières éditions imprimées de Marguerite de Navarre : nouveau *stemma*, nouvelle chronologie (1532-1534) », « *Une honnête curiosité de s'enquérir de toutes choses ». Mélanges en l'honneur d'Olivier Millet*, éd. M. Champetier de Ribes, S. Dembruck, D. Fliege, V. Oberliessen, sous la dir. de F. Lestringant, Genève, Droz, 2021, p. 47-60.

## SIMON DU BOIS, ANTOINE AUGEREAU ET LES PREMIERES EDITIONS IMPRIMEES DE MARGUERITE DE NAVARRE: NOUVEAU STEMMA, NOUVELLE CHRONOLOGIE (1532-1534)

Un Miroir de l'ame pecherresse sort anonymement des presses de Simon Du Bois en Alençon avec le millésime 1531. Cet intitulé banal, amorce du titre complet, paraît inscrire le recueil dans la lignée des miroirs médiévaux de toute sorte, en particulier celle des Speculum animae pecatricis latins et français, comme pour le fondre parmi les ouvrages de dévotion en vogue. L'histoire du recueil n'en sera pas moins singulière, riche et mouvementée. Quoiqu'anonyme, il représente le premier livre d'une femme imprimé en France de son vivant : l'autrice en est Marguerite de Navarre, sœur du roi François I<sup>er</sup>. Cible des foudres de la Sorbonne, l'ouvrage, réimprimé par Antoine Augereau, sera saisi à Paris en 1533. Cela ne l'empêchera pas, bien au contraire, de jouir d'une faveur remarquable au XVI<sup>e</sup> siècle, avec huit éditions en huit ans par cinq imprimeurs différents<sup>1</sup>. En 1547, les trois longs poèmes du recueil seront intégrés en tête des Marguerites de la Marguerite des princesses, rassemblées par Jean de Tournes à Lyon, et qui bénéficieront de quatre rééditions partagées. Depuis les travaux de Pierre Jourda (1925), l'usage s'était établi de considérer que les cinq éditions du Miroir de l'âme pécheresse (toutes premières d'un recueil de la reine), se succédaient ainsi<sup>2</sup>: deux éditions fournies par Simon Du Bois en Alençon, datées de 1531 puis de 1533 (dites A et B), précédaient trois éditions imprimées par Antoine Augereau à Paris durant l'année 1533,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La diffusion du *Miroir* dépasse même les frontières du royaume ; voir I. Garnier, « Le rayonnement de Marguerite de Navarre dans l'espace romand : Jean Girard, promoteur des autrices évangéliques (Genève, 1539) », *La Construction internationale de la Réforme et l'espace romand : courants religieux, mutations sociales et circulation des idées à l'époque de Martin Luther*, Daniela Solfaroli Camillocci et Christian Grosse (dir.), à paraître.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> « Nous croyons donc pouvoir proposer avec quelque chance de certitude l'ordre que nous adoptons : Alençon, S. Du Bois, 1533 [B]; — sans lieu ni date [C]; — Paris, A. Augereau, 1533 [D]; — Paris, A. Augereau, décembre 1533 [E] », P. Jourda, « Tableau chronologique des publications de Marguerite de Navarre », Revue du Seizième Siècle, XII, 1925, p. 218 (p. 205-255). Les lettres majuscules entre crochets reprennent la codification introduite par Joseph Allaire (Marguerite de Navarre, Le Miroir de l'âme pécheresse, éd. J. L. Allaire, Munich, Wilhelm Fink, Humanistische Bibliothek, II, 10, 1972).

dont une sans lieu ni date (dites C, D, E)<sup>3</sup>. Une période alençonnaise en gothique aurait été suivie d'une période parisienne avec des textes en caractères romains<sup>4</sup>. La confrontation à nouveaux frais des données textuelles, éditoriales et politiques, stimulée en particulier par les travaux de William Kemp<sup>5</sup>, m'a conduite à envisager un nouvel ordre de succession des éditions, présenté lors de mon Habilitation à Diriger des Recherches devant un jury présidé par Olivier Millet<sup>6</sup>. Cet article reprend et affine les hypothèses développées alors, en témoignage de gratitude pour sa générosité et la fécondité de nos échanges depuis 2003.

### Comment l'édition princeps de Du Bois millésimée 1531 sort des presses au début de $1532 : M_1$

Simon Du Bois, considéré comme l'imprimeur le plus actif de la cause évangélique à Paris à partir de 1525<sup>7</sup>, s'installe en Alençon au milieu de 1529, après l'exécution de Louis de Berquin, brûlé comme luthérien récidiviste malgré la protection de Marguerite de Navarre. C'est dans cette ville qu'il imprime mille neuf cents décasyllabes de la reine, sans son nom, sous le titre Le Miroir de l'ame pecherresse ouquel [sic] elle recongnoist ses faultes et pechez. aussi les graces & benefices a elle faictz par Jesuchrist son espoux, avec le millésime 1531. Mais l'ouvrage se présente moins comme un recueil de poèmes que comme un livret de prières, dont l'agencement suggère le rôle décisif de l'imprimeur. En marge des vers du Miroir de l'âme pécheresse (50 pages) et du Discord de l'Esprit et de la Chair (6 pages) sont insérées des citations et références bibliques, indiquant que le recueil poursuit l'entreprise d'incitation et de propédeutique à la lecture biblique des publications en prose de Du Bois ; vient ensuite une section de prières (12 pages) : deux courtes oraisons en prose, transposant pour les adresser au Christ les paroles du Salve Regina, déjà publiées par Du Bois en 1526<sup>8</sup>, suivies des vers de l'Oraison a nostre seigneur Jesuchrist de Marguerite.

Le millésime 1531 renvoie à une date en ancien style, suivant l'usage du calendrier médiéval dont l'année commençait à Pâques : l'ouvrage est donc sorti des presses entre le 9 avril 1531 et le 31 mars 1532. En l'absence d'élément fiable comme un achevé d'imprimer, l'idée d'une impression antérieure au décès de Louise de Savoie, le 22 septembre 1531, a été émise à plusieurs reprises. Or il est peu vraisemblable que le premier ouvrage de Marguerite

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir Jeanne Veyrin-Forrer, « Antoine Augereau, graveur de lettres, imprimeur et libraire parisien († 1534) », La Lettre et le texte. Trente années de recherches sur l'histoire du livre, Paris, École normale supérieure, 1987,

Renja Salminen avait entériné la chronologie de P. Jourda dans son édition du *Miroir de l'âme pécheresse* (Helsinki, Suomaleinen Tiedeakatemia, Annales Academiae Scientiarum Fennicae, 1979, p. 5-13). J'ai repris moi-même l'ordre figé par la tradition dans « Opening and closing reflections : the Miroir de l'âme pécheresse and the Miroir de Jésus-Christ crucifié » (avec la collaboration d'I. Pantin; trad. M. Rothstein et G. Ferguson), A Companion to Marguerite de Navarre, collection "Brill's Companions to the Christian Tradition", Gary Ferguson et Mary McKinley (dir.), Leiden, Brill, 2013, p. 109-159.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> W. Kemp, « Marguerite de Navarre, Clément Marot, and the Augereau Editions of the Miroir de l'âme

pécheresse (Paris, 1533) », Journal of the Early Book Society, vol. 2, 1999, p. 113-156.

<sup>6</sup> J'ai présenté la chronologie repensée des éditions du *Miroir* en introduction de l'édition critique inédite du Miroir de l'âme pécheresse et du Dialogue en forme de vision nocturne de Marguerite de Navarre pour mon Habilitation à Diriger des Recherches (Université de Lyon, 16 juin 2017), à paraître dans les Œuvres complètes de Marguerite de Navarre sous la direction de Nicole Cazauran, t. II, vol. 2, Paris, Champion (ci-après OC II/2).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir Annie Tricard, «La propagande évangélique en France, l'imprimeur Simon Du Bois (1525-1534) », Aspects de la propagande religieuse, éd. G. Berthoud et al., Genève, Droz, 1957, p. 3 (p. 1-37).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La traduction de ces oraisons de Heyden, recteur réformé de Nuremberg, avait paru dans *D'ung seul mediateur* entre dieu et les hommes Jesuchrist nostre advocat : lequel est à la dextre de son pere et prie pour nous (Paris, Du Bois, 1526).

jamais imprimé l'ait été du vivant de la reine-mère<sup>9</sup>. Celle-ci s'étant fermement mobilisée contre les hérétiques durant sa régence comme ensuite, Marguerite ne pouvait laisser publier sur ses terres un ouvrage taxable d'hérésie. Sans parler de la parodie christique du *Salve Regina* insérée dans le recueil, plus d'une formulation du *Miroir* est ouvertement évangélique<sup>10</sup>. Même anonyme, le recueil arborant en page de titre le mot Marguerite dans une phrase aux allures de citation biblique, « La Marguerite tresnoble & precieuse, s'est preposee à ceulx qui de bon cueur la cerchoient », près du nom d'une ville ducale de sa fille, eût été immédiatement identifié par Louise de Savoie<sup>11</sup>. Si l'on tient compte de la phase de deuil royal et de la situation personnelle de Du Bois, probablement incarcéré vers la fin de 1531 et libéré dans les premières semaines de 1532<sup>12</sup>, l'impression du *Miroir* n'a guère pu voir le jour avant le début de l'année 1532.

« [J]e suis trop moins que riens :/ Avant la vie boue, et apres fiens » <sup>13</sup>, écrit Marguerite à l'orée du *Miroir*. S'il est une période de l'année liturgique avant Pâques où résonnent de tels propos, c'est à l'évidence en Carême. Il en va de même pour ceux des poèmes suivants : le *Discord de l'esperit & de la chair* rappelle le combat du Christ au désert face au tentateur, et l'*Oraison à nostre seigneur Jesuchrist* sera, quant à elle, rééditée peu après en plaquette anonyme sous le titre *Le caresmeprenant du cueur bienheureux* : on ne saurait être plus explicite <sup>14</sup>. Le titre banal du *Miroir de l'âme pécheresse*, sans doute proposé par l'imprimeur évangélique, trompe un temps la vigilance des censeurs : la Sorbonne, qui avait saisi plusieurs volumes sortis de l'officine parisienne de Du Bois, ne repère pas le recueil alençonnais, occupée qu'elle est à perquisitionner les librairies de la capitale.

### Comment l'on découvre que la première édition parisienne anonyme suit la princeps alençonnaise seulement un an plus tard : $\mathbf{M}_2$

Pierre Jourda avait placé la seconde impression de Du Bois, datée de 1533, au deuxième rang de sa chronologie sur la base de similitudes formelles avérées : même imprimeur, même format, mêmes caractères. Cependant, contrairement à ce qu'a entériné la critique, la plus proche de l'édition *princeps* par sa conception n'est pas le second *in quarto* alençonnais en gothique, mais l'*in octavo* en romain qui sort clandestinement à Paris de l'atelier d'Augereau, et constitue le premier des trois qu'il imprime en 1533. Cinq particularités éditoriales attestent la parenté étroite entre la première édition d'Alençon et la première impression parisienne : même titre du recueil sur l'anonyme page de titre, même

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Par surcroît, la période est difficile pour Marguerite. Au printemps 1531, à peine remise du décès de son fils à Noël précédent, elle est à nouveau enceinte, et part au milieu de l'année 1531 rejoindre sa mère malade à Romorantin. La peste chasse les deux femmes de la ville et Louise de Savoie décèdera en chemin.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Les poèmes de Marguerite, on le sait, sont nourris de sa correspondance avec Guillaume Briçonnet. Il se trouve que celui-ci est entré dans son siège épiscopal de Meaux grâce au soutien de Louise et de sa fille, et qu'il a été accusé de luthéranisme : son cas a été évoqué à mots couverts dans la remontrance du Parlement à la régente en 1525 à propos de l'hérésie luthérienne.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Pour l'interprétation de cette phrase codée (apostrophe et accent grave ajoutés), voir mon édition du *Miroir de l'âme pécheresse* (inédit d'HDR, p. 88-93).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Voir R. Bodenmann, Les Perdants. Pierre Caroli et les débuts de la Réforme en Romandie, Turnhout, Brepols, 2016, p. 18-21.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> V. 45-46, *OC* II/2, à paraître.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Édition s.l.n.d., attribuée à Pierre de Sainte-Lucie, Lyon, entre 1533 (voir W. Kemp, « Textes composés ou traduits par des femmes et imprimés en France avant 1550 : bibliographie des imprimés féminins (1488-1549) », Littératures. L'Écriture des femmes à la Renaissance française, N° 18, 1998, Montréal, McGill University, v.1533.b, p. 178-179) et 1535 (voir J. Reid, King's Sister – Queen of Dissent. Marguerite de Navarre (1492-1549) and her Evangelical Network, Leiden-Boston, Brill, 2009, vol. 2, p. 451 et 679).

disposition des parties (*Miroir*, *Discord*, deux oraisons en prose suivies de celle de Marguerite), même présence de citations marginales près des références bibliques du *Miroir* et du *Discord*, même formule finale commune au *Discord* et à l'*Oraison* (« Louenge à Dieu seul »), même absence de trois vers dans le texte du *Miroir* (v. 402-404). Ces caractéristiques ne se trouvent conjointement dans aucune autre édition que la première de Du Bois et la première d'Augereau. Les trois vers manquants au *Miroir* seront restitués dans la seconde édition de Du Bois datée de 1533, nous y reviendrons. Si celle-ci était parue avant l'impression parisienne sans date, pourquoi Augereau aurait-il choisi comme modèle, à la fois pour la disposition et pour le texte, l'édition *princeps* incomplète ?

La restitution par Augereau de quatre vers du *Miroir* (v. 1059-1062) absents des deux éditions d'Alençon laisse par ailleurs penser qu'il « a connaissance d'un manuscrit plus complet que celui dont Du Bois s'est servi », même si « son édition, assez fautive, témoigne d'une certaine hâte »<sup>15</sup>. Dans un contexte où les inspections répétées d'officines irritent les imprimeurs autant que Marguerite et l'évêque de Paris Jean Du Bellay, ce livret semble participer d'une stratégie offensive contre le conservatisme. Délicat à mettre en place typographiquement, le jeu de citations marginales en français, dans un contexte où perdure l'interdiction de 1525 de traduire l'Écriture, paraît défier les théologiens, autant que la présence des parodies du *Salve Regina* en vernaculaire : peut-être l'objectif était-il de tendre un piège aux censeurs<sup>16</sup>. Toujours est-il que la Faculté de Théologie, en perquisitionnant les libraires parisiens le 2 août 1533, saisit des publications réputées proches de « la secte luthérienne et contenant des hérésies multiples » <sup>17</sup> : à côté de *Pantagruel*, on trouve une édition du *Miroir* <sup>18</sup>. Contrairement à ce qu'a parfois allégué la critique (à la suite de Jean Plattard et de Pierre Jourda), c'est très précisément cette édition anonyme qui fait l'objet de la saisie – et non la suivante, pour avoir contenu la traduction d'un psaume.

Si l'on est certain que l'impression prend place dans la première moitié de l'année 1533, quand est-elle précisément sortie des presses d'Augereau <sup>19</sup> ? Rappelons d'abord l'enchaînement serré des événements des premiers mois de 1533, avant de formuler deux hypothèses. Pendant le Carême, l'aumônier de Marguerite, Gérard Roussel, prêche quotidiennement au Louvre, à la demande de la reine de Navarre et avec l'assentiment de François I<sup>er</sup>, devant des milliers de fidèles selon les témoignages contemporains. Ces prédications déclenchent la fureur de la Faculté de Théologie, qui avait déjà jugé hérétiques celles des années antérieures : elle envoie six bacheliers prêcher en chaire contre ceux qu'elle étiquette « luthériens » (29 mars), pendant que René Du Bellay, vicaire de l'évêque, donne la permission aux théologiens de constituer un dossier sur les sermons de Roussel (1<sup>er</sup> avril). Le chancelier fait part au roi de l'embarras où le mettent les prédicateurs de la Faculté, prêts à soulever le peuple contre Roussel (16 avril)<sup>20</sup>. Le syndic de la Sorbonne Noël Béda, assigné à résidence après Pâques, a rompu la consigne et parcourt les rues en agitant le peuple. L'instabilité menace de tourner au chaos, d'autant que François I<sup>er</sup> a quitté Paris pour aller marier son fils cadet Henri à Catherine de Médicis à Marseille. Alerté par sa sœur, le roi

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> J. Veyrin-Forrer, « Antoine Augereau... », art. cit., p. 11. Précisons que d'après l'insertion dans la chaîne textuelle, il ne peut s'agir de vers nouvellement ajoutés par la reine.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Voir W. Kemp, « Marguerite de Navarre... », art. cit., p. 127.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Voir *ibid.*, p. 139, n. 54.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Voir une lettre de Calvin d'octobre 1533 : « Quum excuterunt [theologi] officinas bibliopolarum, libellum vernaculum, cuius inscriptio Speculum animae peccatricis retulerunt in numerum librorum a quorum lectione interdictum vellent » (Calvini Opera, Xb, col. 28, cité par F. Higman, Censorship and the Sorbonne : A Bibliographical Study of Books in French Censured by the Faculty of Theology of the University of Paris, 1520-1551, Genève, Droz, 1979, p. 31, n. 36).

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> William Kemp la situe entre mars et juin (voir « Marguerite de Navarre... », art. cit., p. 126).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Voir R. Knecht, *Un Prince de la Renaissance. François I<sup>er</sup> et son royaume*, trad. P. Hersant, Paris, Fayard, 1998, p. 310.

ordonne, depuis Moulins, de placer Roussel sous la protection de Marguerite, et d'exiler hors de Paris trois des membres les plus virulents de la Faculté de Théologie dont Béda (18 mai). L'arrivée de ce décret dans la capitale déclenche de vives manifestations (25 mai).

À partir de ces faits, deux hypothèses temporelles sont envisageables pour l'édition sans date. Ou bien Augereau a le temps de la délivrer pour le début du Carême (2 mars-12 avril 1533); ou bien l'agitation des théologiens à partir du 29 mars, sur fond d'intrigues auprès du roi jusqu'à son départ vers Marseille, perturbe le projet d'impression, et le livret est émis pour le temps pascal (les cinquante jours entre Pâques et la Pentecôte, 13 avril-1<sup>er</sup> juin). Il est en effet peu probable que l'impression survienne après la profanation sacrilège survenue le 11 juin (terminus ad quem) en Alençon, cité ducale de Marguerite, au risque de passer pour une provocation aux yeux du roi<sup>21</sup>. Entre ces deux dates, la reine de Navarre reçoit le 25 mai un signe de confiance de son frère, avec l'arrivée du décret placant Roussel sous sa protection – aval implicite aux idées évangéliques. Si elle n'a déjà été lancée, c'est un moment propice pour émettre l'édition parisienne totalement anonyme (d'autant que Béda vient d'être exilé)<sup>22</sup>. Dans un cas comme dans l'autre, cette édition constitue ainsi la deuxième dans la chronologie du Miroir imprimé, sortie des presses d'Augereau peu avant ou peu après Pâques. L'émission de ce nouveau livret est à relier au succès de la prédication évangélique de Gérard Roussel pour le Carême 1533. Du Bois ayant conservé un dépôt de livres à Paris<sup>23</sup>, des recueils imprimés en Alençon ont pu circuler parmi les auditeurs des sermons de Roussel, et susciter une demande nouvelle, localement satisfaite par Augereau<sup>24</sup>.

En tout état de cause, cet ouvrage ne passe pas inaperçu. D'un côté, l'irrégularité de la procédure de saisie du *Miroir* par les seuls théologiens le 2 août est dénoncée par le Parlement, instruit à la mi-septembre<sup>25</sup>; de l'autre, le 1<sup>er</sup> octobre, une sotie dite « La Mégère » mise en scène par les étudiants en théologie, stigmatise Marguerite et Gérard Roussel, causant un grand désordre dans Paris<sup>26</sup>. La reine de Navarre en appelle à son frère, protestant contre la condamnation du *Miroir* dont elle se déclare l'auteur. Le roi ordonne, depuis Marseille, une réunion des quatre Facultés de l'Université de Paris, pour connaître la raison de la condamnation du *Miroir*. Après plusieurs séances et bien des péripéties, le seul motif allégué par la Faculté de Théologie, désavouée par les trois autres de l'Université, est l'absence d'identification légale d'imprimeur : de l'aveu des docteurs (dont le confesseur du roi Guillaume Petit), rien de répréhensible dans *Le Miroir*. Le 8 novembre 1533, cinquante-huit théologiens signent une déclaration spécifiant qu'ils n'ont pas lu *Le Miroir*, et une lettre d'excuses est adressée au roi. La menace de censure est écartée : victoire, réelle mais éphémère, de Marguerite contre la « Parisine orthodoxalité »<sup>27</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Le 11 juin 1533, la nuit de la fête du *Corpus Christi*, les statues de la Vierge et de saint Claude sont arrachées à leur chapelle pour être pendues dans la ville.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Le temps est matériellement suffisant, entre le 25 mai et le 11 juin, pour réaliser l'impression.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Voir R. Bodenmann, Les Perdants..., op. cit., p. 18.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> On ignore le nombre d'exemplaires du premier tirage de Du Bois daté de 1531 (il n'en reste aujourd'hui que deux témoins, soit trois fois moins que pour son édition datée de 1533).

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> La procédure mise en place par Parlement en juillet 1531 prévoyait la présence de deux commissaires pour accompagner les docteurs en théologie (voir F. Higman, *Censorship...*, *op. cit.*, p. 31).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Le mot *mégère* s'entend comme une allusion à *Maî*tre *Gér*ard Roussel (voir R. J. Knecht, *Un Prince de la Renaissance..., op. cit.*, p. 311).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Jean de Vauzelles, *Theatre de françoise desolation sur le Trespas de la tresauguste Loyse, louable admiration de Savoye et de feminine gloire*, [Lyon, Sainte-Lucie ou Nourry, après le 10 novembre 1531], éd. Elsa Kammerer, *Jean de Vauzelles et le creuset lyonnais (1520-1550)*, Genève, Droz, 2013, p. 436.

### Comment la première édition reconnue par Augereau réagit à l'abandon du projet de censure en novembre $1533:M_3$

C'est à ce moment précis qu'Augereau imprime une nouvelle édition avec son nom, sans doute entre les délibérations des Facultés réunies le 8 novembre et la fuite du recteur de l'Université de Paris, Nicolas Cop, le 19 novembre – ayant prononcé à la Toussaint un discours contre ceux qui avaient porté atteinte à la majesté royale en condamnant Le Miroir, ce dernier était sous le coup de poursuites lancées par les théologiens. Augereau publie le recueil sous un nouveau titre : Le Miroir de treschrestienne Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre, Duchesse D'alençon & de Berry : auquel elle voit & son neant & son tout. Après la volte-face des censeurs, l'imprimeur fait du soutien royal un élément de promotion de son livre. Ce faisant, il se désolidarise aussi du volume non identifié, objet de la saisie. Cette édition de novembre reprend les textes précédents (avec de très nombreuses variantes et corrections) et leur ajoute Le VI. Pseaulme de David, translaté en Françoys selon L'hebrieu, par Clement Marot, Valet de chambre du Roy<sup>28</sup>. Elle met aussi en œuvre les préceptes orthotypographiques de la Briefve doctrine pour deuëment escripre selon la propriete du langaige Francoys<sup>29</sup>, publiée par l'imprimeur entre les deux éditions du *Miroir* (en une première et brève version), comme l'apostrophe, l'accent aigu sur le  $\acute{e}$  final, la cédille et l' $\acute{e}$  barré ( $\rlap/e$ ). Élaborée avec soin<sup>30</sup>, cette nouvelle version du *Miroir* signée n'est pourtant qu'une édition de transition due à la pression événementielle : radicalement distincte du volume sans marque d'imprimeur incriminé par les docteurs, elle a pour but d'occuper le terrain reconquis après la tentative de censure avortée.

### Comment Augereau imprime sa troisième édition en décembre 1533 : M<sub>4</sub>

Quelques semaines seulement après la précédente, Antoine Augereau imprime sa troisième et dernière édition du *Miroir*, en dépit du climat de tension qui persiste à Paris. L'incident du sermon de Nicolas Cop (qui a fui le 19 novembre avec d'autres dont Calvin) parvient doublement aux oreilles du roi, par sa sœur qui l'appelle à la clémence, et par le Parlement qui l'interpelle dans une missive alarmiste. Si l'agacement de François I<sup>er</sup> face à l'activisme de la Faculté de Théologie est notoire, son exaspération face aux débordements qui brouillent la ligne de séparation entre Évangéliques et hérétiques est perceptible dans la réponse qui arrive à la capitale mi-décembre, en lien à l'affaire Cop : fort de ses négociations avec le pape et de la conclusion du mariage princier (28 octobre), le roi ordonne de publier les deux bulles pontificales contre l'hérésie – elles sont mises en application le 21 décembre<sup>31</sup>.

L'absolution donnée par l'Université parisienne au *Miroir* a pu inciter la reine et son imprimeur à braver la Sorbonne en situation « précaire » <sup>32</sup> (exil de Béda, censure avortée,

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Imprimé en plaquette anonyme à Lyon, entre 1531 et novembre 1533 sous un titre légèrement différent, c'est la première version connue d'un psaume en français par Marot (voir J.-F. Gilmont et W. Kemp, « La plus ancienne édition d'un psaume traduit par Clément Marot », *Le Livre évangélique de langue française avant Calvin*, éd. J.-F. Gilmont et W. Kemp, Turnhout, Brepols, 2004, p. 101-103).

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Epistre familere de prier Dieu [...], s. l., 1533, c3  $v^{\circ}$ - d1  $v^{\circ}$ .

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> En témoigne un demi-cahier *in octavo* minutieusement corrigé à la main : voir Ruth Thomas, « At the cutting edge of ortho- typography: a partly-corrected proof-sheet of Marguerite de Navarre's *Miroir de l'ame pecheresse* (1533), and its connections to the *Briefve doctrine pour deuëment escripre selon la proprieté du langaige Françoys* (1533) », *BHR* LXXX, 2018, p. 7 ss.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Voir F. Higman, Censorship..., op. cit., p. 32.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Voir *ibid.*, p. 31.

accusation d'offense au protocole dans la dénonciation de Cop au Parlement). L'édition de décembre arbore le nouveau titre de celle de novembre, et en reprend les pièces (y compris le psaume VI) en même lieu et ordre, avec variantes. Au verso de la page de titre, un avis de l'imprimeur « Aux lecteurs » stipule que le texte a été revu sur un manuscrit original ; suit un prologue en vers de Marguerite, qui invite les « Lecteurs de bonne conscience » à recevoir « l'heureux don, qui faict l'homme DIEU estre » 33 – message trop évangélique pour ne pas heurter les docteurs. Imprimé avec un soin méticuleux, ce volume s'accompagne d'un livret, avec pagination distincte, associant à des prières de provenances diverses, une version augmentée de la Briefve doctrine pour deuëment escripre selon la proprieté du langaige Françoys. Celle-ci prend pour exemple des pages précises du Miroir, qui incluent les nouveaux caractères spéciaux qui viennent d'être fondus par Augereau (tréma, accent grave sur le a), en complément de ceux déjà présents dans l'édition de novembre. Le livret contenant la Briefve doctrine porte l'achevé d'imprimer « Mense Decembri 1533 ». Cette précieuse indication confère à la troisième édition parisienne du *Miroir* – et à elle seule sur les quatre portant le millésime 1533 – une date d'impression indubitable. La victoire d'Augereau sera fugace : à peine les pages du Miroir sont-elles sèches qu'il est impliqué dans une autre affaire, liée aux Lecteurs royaux, qui le mène en prison dès janvier 1534.

### Comment la seconde édition de Du Bois, qui paraît avec le millésime 1533 au début de 1534, est la dernière de la série : $M_5$

Il reste une édition qui porte la date de 1533 : celle de Du Bois, que Jourda plaçait en deuxième position dans la chronologie des impressions. Tout porte à croire qu'il s'agit au contraire de la dernière de la série de cette période mouvementée, hypothèse corroborée par l'examen de la facture matérielle du recueil. Du Bois reproduit la majorité des caractéristiques de son premier volume : format, caractères gothiques, titres et textes des pièces. Toutefois une série de modifications l'en distingue radicalement. Au nombre de quatre, elles sont communes avec *Le Miroir de treschrestienne princesse Marguerite* imprimé par Augereau en novembre. Deux concernent le texte, deux autres, l'agencement du volume :

- la restitution dans *Le Miroir*, à leur place, des trois vers manquants (402-404) dans l'édition de 1531, et l'omission de quatre autres vers (1059-1062),
- la suppression des citations bibliques près des références scripturaires en marge du *Miroir* et du *Discord*, et le déplacement de l'*Oraison a nostre seigneur Jesus Christ* de Marguerite (auparavant en fin de volume) avant les deux oraisons traduites de Heyden.

La deuxième édition d'Alençon et la deuxième d'Augereau sont les seules à traiter à l'identique sept vers problématiques :

Vers du <i>Miroir</i>	Du Bois, 1531	Augereau, début 1533 (s.l.n.d.)	Augereau, novembre 1533	Augereau, décembre 1533	Du Bois, 1533
402-404	Manquants	En erratum	Présents	Présents	Présents
1059-1062	Manquants	Présents	Manquants	Présents	Manquants

 $<sup>^{33}</sup>$  « Marguerite de France, Sœur unicque du roy, par la grace de dieu Royne de navarre, au Lecteur », f. 1 r°, v. 27 et v. 21.

Les vers 1059-1062 qui manquent dans l'édition *princeps* figurent en bonne place dans l'édition sans lieu ni date d'Augereau, et leur insertion dans la chaîne textuelle prouve qu'ils n'ont pas été nouvellement ajoutés par Marguerite. Pour une raison inexpliquée, sans doute une erreur au moment de la composition, ils disparaissent de l'édition de novembre, et Augereau signale leur restitution dans son avis liminaire de décembre. Tout porte à croire que Du Bois a emboîté le pas à Augereau pour une erreur absente de son édition primitive, influencé par un exemplaire de l'édition de novembre quand il mettait sa réimpression en chantier. Mais en aucun cas il n'est plausible d'imaginer qu'Augereau ait pu suivre en novembre la seconde édition fautive de Du Bois, dès lors qu'il avait restitué dans son édition anonyme du printemps les vers manquants chez l'Alençonnais. Ces caractéristiques textuelles plaident clairement en faveur de l'antériorité de l'édition de novembre.

Les deux autres changements, concernant l'agencement du volume, confirment cette intuition. Communs au volume Du Bois et aux éditions de novembre et de décembre 1533, ils trouvent leur justification dans le contexte éditorial parisien mais non alençonnais. En effet, le déplacement des oraisons en prose accompagne l'entrée du psaume VI dans le recueil dès novembre : toutes les traductions en vernaculaire sont ainsi regroupées à la fin du livret. Si Augereau propose un texte amplifié de ces pièces, Du Bois s'en tient à celui déjà imprimé en 1531. On peut penser qu'il reprend d'Augereau l'idée de déplacer les oraisons, afin d'offrir au lecteur une série continue de poèmes de Marguerite : comme il ajoute de surcroît en tête de son nouveau recueil le *Dialogue en forme de vision nocturne*, ce sont quelques trois mille vers successifs de la reine qu'il offre ainsi au lecteur.

La suppression des citations bibliques, quant à elle, vient de la hâte d'imprimer à Paris Le Miroir libéré de la censure, voire d'un très relatif esprit de compromis avec les théologiens qui interdisent les traductions de l'Écriture, les références restées seules pouvant aiguiller le lecteur vers une Bible latine. On pourrait imaginer que Du Bois les ôte, pour sa part, dans un souci d'harmonisation avec le Dialogue qui n'en contient pas ; mais cet argument s'évanouit si l'on se rappelle que l'Oraison a nostre seigneur Jesuchrist en est exempte dès 1531. Il s'agit plus vraisemblablement pour lui de tirer parti de la nouvelle disposition adoptée par Augereau qui facilite grandement le travail de composition.

Tous ces éléments formels font peser la balance en faveur d'une antériorité de l'édition de novembre sur celle de Du Bois datée de 1533 (c'est-à-dire imprimée avant Pâques 1534) : la deuxième édition d'Augereau constitue la matrice de Du Bois et non l'inverse. Un dernier élément d'ordre éditorial confirme définitivement cette hypothèse. Le recueil de Du Bois annonce en page de titre les poèmes qu'il contient, et en premier lieu le Dialogue en forme de vision nocturne, entre tresnoble & excellente princesse ma dame Marguerite de France, sœur unique du Roy nostre sire, par la grace de dieu Royne de Navarre, duchesse Dalencon & Berry Et Lame saincte de defuncte ma dame Charlote de France, fille aysnee dudit sieur, & niepce de ladite dame Royne. Une édition qui mentionne explicitement Marguerite, cible des attaques des conservateurs, n'est guère envisageable avant la confirmation définitive de l'absence de condamnation du Miroir (8 novembre 1533) et le dévoilement officiel de son autrice dans le nouveau titre de l'édition parisienne de novembre. Marguerite aurait-elle pu autoriser en Alençon, à partir de Pâques 1533 (date a. s.), une impression qui aurait ruiné la stratégie de discrétion de l'édition parisienne sans lieu ni date du printemps 1533 ? C'est peu probable – sauf à imaginer une action de Du Bois sans aucune concertation avec la reine, ce que l'on ne peut tout à fait exclure<sup>34</sup>.

Notre mise en série repensée fait donc apparaître la seconde édition d'Alençon comme postérieure aux deux premières éditions parisiennes. L'est-elle aussi par rapport à la dernière de décembre ? Il convient de noter qu'aucune des variantes introduites par Du Bois ne figure

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Voir mon inédit d'HDR, p. 78-82.

dans l'édition de décembre. Mais les éléments décisifs sont surtout d'ordre politique. L'impression d'Alençon intervient, on l'a vu, après une censure évitée de justesse. Les docteurs restent à l'affût : s'ils ont reconnu du bout des lèvres que Le Miroir ne contenait rien de répréhensible, il n'en irait pas de même pour le *Dialogue* à l'argumentation ostensiblement luthérienne, développée entre Marguerite et la propre fille du roi, Charlotte, décédée à huit ans une décennie plus tôt, en 1524. Si l'édition de Du Bois devait être antérieure à la dernière d'Augereau, elle serait publiée entre la mi-novembre et la fin du mois de décembre, c'est-àdire au moment même où François Ier demande l'application à Paris des mesures contre l'hérésie contenues dans les deux bulles papales. Il est douteux que Marguerite autorise à un tel moment la publication d'un dialogue théologique que d'aucuns jugeraient hétérodoxe, qui plus est entre deux femmes de la maison d'un roi constant dans sa lutte contre la sédition religieuse – sauf si, comme je le crois possible. Du Bois, prend seul l'initiative de l'acte éditorial<sup>35</sup>. En tout état de cause, l'imprimeur a pu être stimulé par la présence du nom de l'autrice dans le nouveau titre du recueil d'Augereau, au moment d'envisager l'édition d'un dialogue mettant nommément en scène Marguerite. L'impression du Miroir augmenté du Dialogue se fait donc plus probablement à la toute fin du mois de décembre ou au début de 1534 (avant Pâques, le 4 avril). Préparée en Alençon, elle reprend les innovations du volume parisien de novembre. Cela laisse à penser que l'édition de décembre n'est peut-être pas parvenue dans la cité ducale au moment de la mise en route de la composition, ou que du fait de sa proximité avec l'édition de novembre, Du Bois n'a pas le temps ou l'idée d'en intégrer les variantes (dont les vers restitués).

La constitution matérielle du second volume de Du Bois et l'arrière-plan politicoreligieux convergent pour en repousser la datation de presque un an par rapport à la chronologie héritée de la tradition critique. Le recueil sort des presses au début de 1534, et très probablement en période de Carême. Il semble en effet cohérent d'envisager la mise sur le marché, pour la troisième année consécutive, de ce livret de piété évangélique pour le temps le plus fort de l'année liturgique, et cela, même si rien ne permet d'affirmer que Marguerite ait été partie prenante de la nouvelle publication alençonnaise<sup>36</sup>.

L'ensemble de la démonstration conduit à déplacer d'un an l'empan temporel des cinq premières éditions du *Miroir*, de 1531-1533 (millésimes des pages de titre) à la période printemps 1532 - printemps 1534. Trois années consécutives, le livret de prières de la reine, de tonalité pénitentielle, paraît vers le moment du Carême. Le fait que les deux volumes de Du Bois encadrent les trois d'Augereau remet en cause l'intitulation du *Miroir* comme élément de sériation des éditions par rapport à la fracture de la censure avortée. La tradition critique admettait jusqu'alors que les impressions antérieures à la saisie par la Sorbonne arboraient l'intitulé *Le Miroir de l'âme pécheresse*, et que les impressions ultérieures portaient le nom de la reine : *Le Miroir de treschrestienne Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre*<sup>37</sup>. Or la page de titre de la deuxième édition de Du Bois n'est plus celle du *Miroir* comme dans les quatre ouvrages précédents, mais celle du recueil composite annonçant le *Dialogue* suivi des autres poèmes : le dévoilement de l'identité de Marguerite

-

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Voir *ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> L'adjonction du *Dialogue* introduit de fait une rupture dans le cycle cohérent des éditions du *Miroir*. De plus, la réimpression d'Alençon ne contient absolument aucune trace formelle de l'implication de la reine : pas d'avis d'imprimeur la mentionnant, pas de prologue de Marguerite au lecteur, pas d'identification en fin de volume comme celle de l'édition parisienne de novembre (« Pour la royne de Navarre »). Le mot Marguerite apparaît seulement dans le titre du *Dialogue* et dans la phrase qui figure après le titre du *Miroir*, déjà présente en 1531.

<sup>37</sup> Voir notamment l'introduction de R. Salminen à son édition du *Miroir de l'âme pécheresse*, éd. cit., p. 10.

dans le titre du *Dialogue* rend superflu pour Du Bois l'intitulé *Le Miroir de treschrestienne Princesse Marguerite*, réagissant aux événements parisiens<sup>38</sup>.

Le climat de tension dans la capitale ne s'apaisera pas : après une libération sous caution début 1534, Augereau est à nouveau arrêté et exécuté le 24 décembre 1534 – revanche des docteurs après la censure avortée, quelques mois seulement avant l'affaire des Placards. Quant à Du Bois, son nom figurant sur la liste des « ajournés » diffusée en janvier 1535, il disparaît sans laisser de trace. La répression qui s'instaure sonne, pour de longues années, le glas des expériences éditoriales de Marguerite, et surtout de ses audacieux imprimeurs.

Isabelle GARNIER Université Jean Moulin Lyon 3 IHRIM, UMR CNRS 5317

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Il sera néanmoins conservé dans les trois réimpressions du texte de décembre 1533, à Paris par Nicolas Buffet en 1535 (s.l.n.d.), à Lyon par Pierre de Sainte-Lucie en 1538, à Genève par Jean Girard en 1539. Ce seront les dernières éditions séparées du *Miroir* avant son insertion en première place des *Marguerites de la Marguerite des princesses, tresillustre royne de Navarre* (Lyon, Jean de Tournes, 1547).

### Tableau chronologique des premières éditions du Miroir de l'âme pécheresse

	$M_1$	$M_2$	M <sub>3</sub>	$\mathbf{M_4}$	M <sub>5</sub>
	Du Bois 1531 a.s.	s.l.n.d. [Augereau] [1533]	Augereau 1533 a.s.	Augereau 1533 a.s.	Du Bois 1533 a.s.
Anciennement nommée	A	С	D	Е	В
Date d'impression probable	Entre février 1532 et Pâques 1532 (31 mars)	Entre le 2 mars et le 12 avril 1533, ou entre le 25 mai et le 11 juin 1533	Novembre 1533 Entre la fin de la censure (8 nov.) et la fuite de Cop (19 nov.)	Décembre 1533 (confirmé par la date de la <i>Briefve</i> doctrine)	Entre janvier 1534 et Pâques 1534 (4 avril)
Événement déclencheur	Carême 1532	Carême 1533	Fin de la tentative de censure	Disponibilité de nouveaux caractères typographiques	Carême 1534 ?
Titre du recueil	Le miroir de lame pecherresse. ouquel elle recongnoist ses faultes et pechez [].	LE MIROIR DE LAME PECHERESSE. Auquel elle recongnoist ses faultes et pechez [].	LE MIROIR DE treschrestienne Princesse MARGVERITE de France, []: auquel elle voit & son neant, & son tout.	LE MIROIR DE TRESCHRESTIENNE PRINCESSE MARGVERITE de France, []: auquel elle voit & son neant, & son tout.	Dialogue en forme de vision nocturne entre [] Marguerite de France [] et [] Charlote de France Le miroir de lame pecherresse [] Discord []
Identification de Marguerite	_	_	Dans le titre du <i>Miroir</i>	Dans le titre du <i>Miroir</i>	Dans le titre du Dialogue
Contenu du volume et ordre des pièces	Miroir, Discord, Oraisons en prose (Heyden) Oraison NSJC	Miroir, Discord, Oraisons en prose (Heyden) Oraison NSJC	Miroir, Discord, Oraison NSJC Oraisons en prose (Heyden) Psaume VI	Miroir, Discord, Oraison NSJC Oraisons en prose (Heyden) Psaume VI	Dialogue, Miroir, Discord, Oraison NSJC Oraisons en prose (Heyden)
Oraisons en prose  Réf. bibliques	Au milieu du volume Avec citations	Au milieu du volume Avec citations	Après les poèmes de MN Sans citations	Après les poèmes de MN Sans citations	Après les poèmes de MN Sans citations
marginales Vers du <i>Miroir</i> 402-404 1059-1062	Manquants Manquants	En erratum Présents	Présents Manquants	Présents Présents	Présents Manquants